

35

FLECHATEL



n° département

commune

MAINTENIAC

0992

lieu-dit

adresse

REDON

BAIN DE BRETAGNE

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

CHATEAU

dénomination et titre de l'oeuvre

116-7534

Coordonnées. LAMBERT2 X = 29710 Y = 33010

Cadastre année : section : parcelle :
année : 1960 section : B1 parcelle : 87,88

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSISTANTES: PARC, CHAPELLE, ECURIES, REMISE, PRESOIR A CIDRE, PARTIES AGRICOLES, ORANGERIE

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE, SCHISTE, CALCAIRE, ENDUIT, MOELLON 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE, 3 ETAGES CARRES, 1 VAISSEAU

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, CRCLPE

COUVREMENT: LAMBRIS DE COUVREMENT

ESCALIERS: ESCALIER DE DISTRIBUTION EXTERIEUR, ESCALIER EN FER A CHEVAL, ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS AVEC JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EDIFICE 17E SIECLE; CHAPELLE CONSTRUITE EN 1671; CORPS DE LOGIS REMANIE (ESCALIER EXTERIEUR, DECOR INTERIEUR) ET AGRANDI (CORPS SECONDAIRE NORD) 1ERE MOITIE 19E SIECLE (VERS 1828)

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)

Le village de Mainténiac est cité dès 1086 dans le cartulaire de Redon :
"terram sitam in villa quae vocature Mentiniac, super Semenonis fluvium" (1).

2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

"L' hostel de Mainténiac" est cité dans la plus ancienne réformation de la noblesse que nous possédions : en 1427, " Guillaume Guillou, avocat et pour ce non contribuant pour son hostel de Mainténiac" (2). Il n'est pas cité en 1513 (2)

Mais nous ne possédons pas de renseignements sur la construction du château de Mainténiac. Nous savons seulement qu'en 1584 c'est un Jean Challot qui est sieur de Mainténiac (3). Puis la seigneurie passe aux mains de François Chéreil (4) inhumé en 1637, puis de son fils François né en 1623 (4). Celui-ci fait construire la chapelle en 1671 (5).

En 1681 le prieur de Pléchâtel, Claude de Quernegué, rend aveu au Roi et précise : "... duquel prieuré relèvent entre autre noble homme François Chérel sieur de Mainténiac pour les maisons et métairie dudit lieu ..." (6).

Laurent Chéreil, fils de celui-ci, né entre 1690 et 1698 (7). Puis la seigneurie passa par alliance à Jean-Marie Robinault, époux de Mathurine-Rose Chéreil. Celui-ci mourut en 1743 (8).

(1) Cartulaire de l'abbaye de Redon t.II, p. 289.

(2) B.M. Rennes, Ms I92, "Enquête touchant les exempts de Pléchâtel"

(3) Anciens Registres paroissiaux ... p. 7

(4) Anciens Registres paroissiaux ... p. 9

(5) Cf dossier d'Inventaire

(6) A.D. 35, 3 H I50 Aveu rendu au Roi par le prieur de Pléchâtel.

(7) Anciens registres paroissiaux p. 9

(8) Anciens registres paroissiaux p. 27

En 1751, sa veuve déclara différents biens nobles dont "le lieu de Mainténiac consistant en un grand corps de logis, chambres, greniers, cuisine, office, cave, greniers, cour close, chapelle, colombier, pourprix, avec un autre corps de logix séparé avec enbas, chambres, greniers, écuries, granges ..." (1).

En 1756, Jeanne Robinault épousa Jacques Desclos de la Mollière. Ils n'eurent pas d'enfant (2).

A la Révolution le château ne fut pas vendu comme bien national (3).

Nous ne possédons aucun renseignement sur les travaux d'agrandissement du siècle dernier.

-
- (1) A.D. 35, C 4553 Rôles et déclarations des biens de la noblesse de 1751.
(2) KERVILER (R.) Répertoire de biobibliographie bretonne, rubrique Desclos.
(3) GUILLOU (A.) et REBILLON (A.) La vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et Bain. Pléchâtel p. 530,537.

B II - DESCRIPTION

1 - SITUATION

Le lieu-dit de Mainténiac (ferme et château) est situé à 2,5 kilomètres à l'Est du bourg de Pléchâtel, dans une boucle de la rivière "Le Semmon", sur sa rive gauche, à 200 mètres à l'Ouest de son cours.

On y accède

- soit à partir de Pléchâtel par la D. 84, puis, à 1,5 kilomètre du bourg par un chemin long de 2 kilomètres qui dessert également les villages de "Landelle" et du "Bois Tenay",

- soit à partir de Poligné par la D 47 (Poligné - Bourg des Comptes) , puis, à 1,5 kilomètre du bourg par un chemin long de 1,5 kilomètre qui dessert les villages de "la Courais" et de "la Jaunais" et traverse le Semmon à gué (cf plan cadastraux).

Un plan des propriétés de Mainteniac et du Bois Tenay (cf photo n° 1) non daté mais contemporain ou antérieur au plan cadastral de 1837 nous montre le parcellaire ancien des environs immédiats du château en donnant à chaque parcelle l'appellation de l'époque (cf annexe 1).

Ce parcellaire a très peu été modifié depuis cette époque comme en témoigne le plan cadastral de 1960.

Le château est implanté dans un paysage de prairies en pente douce jusqu'au Semmon dont les rives plantées d'arbres forment un rideau qui limite la propriété au Nord-Est (Cf photo n° 6).

Au Nord-Ouest, un chemin de terre conduit à un petit bois de hêtres et de platanes. Ce chemin, bordé d'arbustes (cf photo n° 12) longe le mur d'enceinte d'un vaste potager entièrement clos (cf photo n° 5) sur lequel sont construits deux pavillons (anciennes orangeries) reliés par une serre.

Au Sud-Est est située l'ancienne ferme du château et à l'Ouest s'étendent des champs cultivés en pente vers le château. Un chemin, bordé de chênes, perpendiculaire au chemin d'accès principal part dans l'axe de l'entrée de la cour vers le Bois Tenay.

L'entrée principale de la cour est pratiquée axialement dans la grille Ouest : le portail à deux vantaux est accosté de deux piles carrées appareillées en moëllons de grès amorties par une corniche de granit et deux pots en métal.

De part et d'autre, les grilles métalliques reposent sur un muret de 0,50 mètre de hauteur. Aux extrémités deux piles engagées rappellent les piles du portail.

Deux entrées secondaires se font pendant au Nord et au Sud. L'une commande le potager (cf photo n° 21), l'autre la prairie. Elles sont constituées de quatre piles carrées encadrant un portail axial à deux vantaux et des grilles de bois latérales posées sur un muret de 0,90 mètre de hauteur, couvert de dalles de schiste pourpre. Les piles sont appareillées en moëllons et pierres de taille de schiste gris vert, elles sont sommées d'une corniche très saillante profilée en bandeau-cavet et double filet côté Nord, en bandeau, cavet, filet et quart de rond, côté Sud.

Les grilles, plus larges au Sud, sont constituées de barreaux terminés en fer de lance, pénétrant une double traverse supérieure et une double traverse inférieure à décor de couronnes de laurier.

COMPOSITION GENERALE (cf croquis "situation")

Le château et ses dépendances sont groupés autour d'une cour rectangulaire en pente vers le Nord-Est, avec dénivellation plus importante aux deux tiers de la longueur. Elle est fermée au Nord-Est par les trois corps de bâtiment qui constituent l'édifice, au Sud-Est par des grilles sur muret, la chapelle et la sacristie, et par le pressoir que prolonge une longue remise (cf photos nos 17 et 18), au Nord-Ouest par des grilles et des dépendances (cellier, refuge à porc, anciennes écuries, étables) qui font pendant aux grilles et bâtiments du côté opposé, au Sud-Ouest, enfin, par une longue grille sur muret qui dégage la vue.

La disposition d'origine de cette cour n'a pas été conservée puisque l'ancien plan indique l'existence d'une cour et d'une avant-cour; la séparation se faisait au niveau du cellier et de la chapelle, ces deux bâtiments faisant partie de la cour.

Des dépendances récentes ont été ajoutées à l'extérieur de la cour, à l'Ouest.

Les différents corps de bâtiment disposés autour de la cour présentent une unité d'ensemble donnée par la cohérence de leurs masses : édifices de faible hauteur, homogénéité des toitures à croupes. Cette unité est rompue par le corps de bâtiment Nord-Est de conception fondamentalement différente : le parti horizontal y cède la place à un parti vertical (quatre niveaux d'ouvertures) et l'importance du toit diminue (faible pente)

Pour faciliter la description, l'axe longitudinal de la cour sera considéré comme étant orienté Est-Ouest.

Les dépendances de la cour et la chapelle seront étudiés en sous-dossiers.

2 - MATERIAUX

- Murs crépis (jaune pâle); quelques cassures du crépi laissent voir un appareil petit et moyen, irrégulier, de schiste noir et gris-vert;
- lucarnes en tuffeau;
- perron principal en granit;
- corniche du bâtiment principal : bois; corniche du bâtiment postérieur : moulage de ciment sur briques et dalles de schiste pourpre;
- toitures d'ardoise.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE -

A - PARTI GENERAL

Le château est composé de trois corps de bâtiment qui se distinguent en plan et en élévation:

- un corps de bâtiment principal, rectangulaire, allongé Nord-Sud, à rez-de-chaussée, étage noble et comble habitable, accosté en façade d'un perron monumental;
- une aile prolongeant le corps principal au Nord rectangulaire, à rez-de-chaussée plus comble (anciens communs en partie transformés);
- un corps de bâtiment postérieur, légèrement engagé dans le corps principal rectangulaire, à rez-de-chaussée, trois étages et comble. Ce corps de bâtiment est une adjonction du XIX ème siècle (1828) et ne présente qu'un intérêt limité. Il renferme l'escalier qui dessert intérieurement l'étage noble et le comble du corps de bâtiment principal.

Les trois corps de bâtiment sont couverts de toits à croupes (aile Nord à croupe unique). La faible pente des versants du corps postérieur contraste avec les pentes moyennes des autres corps.

B - PLANa) Corps principal et corps postérieur

- Rez-de-chaussée.

Division du corps principal en quatre pièces par trois murs de refend : deux pièces de grandes dimensions au Sud, ouvrant directement sur l'extérieur - l'une des entrées se fait sous le palier du perron principal - et deux pièces de petites dimensions au Nord, à usage de cave. Les quatre pièces communiquent entre elles.

Un escalier dérobé est ménagé dans le refend qui sépare le corps principal de l'aile Nord; il dessert les pièces Nord du corps principal (rez-de-chaussée, étage) et la pièce Sud de l'aile.

Les deux pièces Sud communiquent avec le corps postérieur : cage d'escalier au Nord, pièces au Sud.

Le perron principal est à deux doubles volées à moitié tournantes, deux repos et un palier commun (cf élévations extérieures).

- Etage noble.

Plan irrégulier :

* Corps principal divisé en trois grandes pièces séparées au Sud par un refend et au Nord par une petite pièce intermédiaire et un vestibule limité par des cloisons. La pièce Sud est en décrochement à l'Est.

* Corps postérieur divisé en trois (cage d'escalier et deux pièces) par deux murs de refend de faible épaisseur.

L'élément principal de distribution est la pièce centrale du corps principal qui ouvre sur l'extérieur (perron principal) et communique avec les autres pièces du corps principal par des portes en enfilade à l'Ouest, et avec la cage d'escalier et la pièce centrale du corps postérieur.

La pièce Nord ouvre à l'Est sur un perron à une volée droite évasée.

Les portes de communication sont à ébrasement droit, les ouvertures donnant sur l'extérieur à ébrasement biais.

- Le comble du corps principal et les étages supérieurs du corps postérieur sont aménagés en appartements (aménagements récents).

b) Aile Nord

Plan rectangulaire simple, subdivisé irrégulièrement par deux murs de refend : grande pièce rectangulaire au Sud, pièce sensiblement carrée au Nord (mur de refend légèrement biais), petite pièce centrale, rectangulaire, allongée Est-Ouest.

Chacune des pièces ouvre directement sur l'extérieur à l'Ouest; les deux pièces Sud communiquent entre elles (porte à ébrasement droit); une large porte (ébrasement droit) ouvre à l'Est sur une terrasse précédée d'un perron à degrés carrés. Toutes les autres ouvertures sont à ébrasement biais.

C - COUPE

a) Corps principal : cf relevé graphique.

- Divisions horizontales.

* Rez-de-chaussée au tiers enterré, de faible hauteur. Les deux murs de refend Ouest s'interrompent au niveau du plancher;

* étage : partie Ouest légèrement surbaissée;

* comble : mansardé, subdivisions par cloisons.

Les planchers sont à poutres et solives transversales ou longitudinales ou à solives seules.

- Divisions verticales.

* refend désaxé vers l'Est, porteur d'un double conduit de cheminée,

* cloisons disposées irrégulièrement.

Les deux murs latéraux sont porteurs de conduits de cheminée.

b) Corps postérieur

- Rez-de-chaussée, trois étages et comble.
- Les deux premiers étages sont desservis par l'escalier principal à une volée à quartier tournant.
- Le troisième étage est desservi par un escalier secondaire à une volée droite, plaqué contre la partie supérieure de la face Ouest.

c) Aile Nord

- Rez-de chaussée + comble.
- Divisions verticales par deux murs de refend.
- Accès au comble par une échelle de meunier au Nord.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

A - CORPS PRINCIPAL

a) Facade principale Ouest

Cf photos nos 22, 23, 24.

Parti horizontal : murs de faible hauteur, corniche saillante ininterrompue, large perron central.

Disposition des ouvertures en cinq travées alternées

3 - 2 - 1 - 2 - 3 :

- Travée axiale à trois niveaux : deux portes, une lucarne; la porte du premier niveau ouvre dans la face antérieure du perron.
- Travées latérales (2 - 2) à deux niveaux de fenêtres (petites au premier niveau, de grande taille au second niveau).

La fenêtre du deuxième niveau de la travée latérale droite est fausse.

- Travées extrêmes (3 - 3) à
deux et trois niveaux : fenêtre, lucarne et porte à l'Est.

Les encadrements des ouvertures sont moulés : linteaux en plate-bande, jambages harpés. Chambranles de bois à coupes d'onglet, profilés en filet, bravette et jonc.

Mur couronné par une corniche de bois sur corbeaux.

Lucarnes

- Tuffeau,
- aplomb du mur n'interrompant le toit,
- fronton cintré.

- Ouvertures rectangulaires accostées de pilastres à chapiteau simplement signifié par un décor incisé (deux volutes issues d'une tige commune), sommés d'une double corniche (profil : bandeau, doucine et filet).

- Fronton mouluré (profil : filet, quart de rond, filet, bandeau, quart de rond, filet). Tympan aveugle.

Le quart de rond supérieur du fronton de la lucarne axial s'interrompt à la clé par un double enroulement.

Perrons :-à deux double volées sur bahut maçonné (face antérieure crépie) dans lequel est ménagé une porte à jambages harpés.

- Marches monolithes à nez profilé.

- Poteaux, main courante et balustres appareillés par simple collage. Balustres à profil sec, de 58 centimètres de hauteur (cf photo n° 23) (cf annexe 2).

b) Face latérale Sud et face postérieure (cf photos 9-10-11)

Ouvertures de même type que sur la façade principale
sauf les lucarnes de la face Est, en bois.

B - CORPS POSTERIEUR

Cf photos nos 10 et 11.

Face Est ouverte par trois travées de quatre niveaux, faces latérales par une travée de trois et quatre niveaux.

Ouvertures : fenêtres rectangulaires ou plein cintre (quatrième niveau); premier niveau de la face Est : porte axiale accostée de fenêtres thermales. Encadrements moulés.

Murs couronnés par une corniche très saillante.

C - AILE NORD

Cf photo n° 22

Les deux façades ont été remaniés, la partie Sud est largement ouverte par des porte-fenêtres.

5 - PARTIES HAUTESA - TOITURES

- Couvertures d'ardoise, récentes.
- Ecoulement des eaux par des cheneaux de zinc.
- Cinq petites lucarnes dans le versant Ouest éclairent le comble de l'aile Nord.
- Souches de cheminée crépies, têtes refaites en brique.

B - CHARPENTES

- Corps principal : charpente à coyaux, non visible.
- Aile Nord : charpente à fermes : arbalétriers, entrails, faux entrails moisés, poinçon; assemblages par tenons-mortaises chevillés.

6 - DISTRIBUTION INTERIEUREA - CORPS PRINCIPALa) Rez-de-chaussée

Les quatre pièces du rez-de-chaussée servent d'habitation, d'office et de cave.

b) Etage noble

- Pièce Nord, salle à manger :

- * parquet récent,
 - * plafond à deux poutres transversales et rose centrale ornée de feuilles d'acanthé,
 - * murs lambrissés, panneaux de papier peint.
- Cf sous-dossier "lambris".
- * cheminée contre le mur Nord - Cf sous-dossier "cheminée 01".

- Pièce intermédiaire : bibliothèque.

- * Plafond à une poutre transversale desaxée au Nord.
 - * Murs lambrissés. Cf sous-dossier "lambris".
- Le lambris garnit également l'ébrasement et l'allège de la fenêtre Ouest.

- * Mur Est occupé par une bibliothèque.

- Pièce centrale : petit salon.

- * Parquet récent,
- * Plafond à deux poutres transversales et solives.
- * Murs lambrissés (cf sous-dossier "lambris")
- * Placard adossé au mur Nord. Cf sous-dossier (cf photo n° 30).
- * Cheminée adossée au mur Sud. Cf sous-dossier "cheminée 02".
- * A l'Ouest, une porte-fenêtre à deux vantaux ouvre sur le perron principal.

- Pièce Sud : grand salon.

* Sol : parquet refait.

* Plafond en plâtre à rose centrale.

* Murs lambrissés. Cf sous-dossier

"lambris".

* Pièce éclairée par trois fenêtres

à l'Est, au Sud et à l'Ouest.

* Cheminée adossée au mur Sud.

Cf sous-dossier "cheminée 03".

* La porte de communication Est

avec le corps postérieur ouvre sur un court vestibule.

c) Comble

accessible par l'escalier principal. Aménagement récent en chambres distribuées par un couloir longitudinal Est.

B - CORPS POSTERIEUR

a) Etage noble

Deux chambres au Sud, escalier au Nord.

Escalier - cf photo n° 26 -

Escalier d'une volée à quartier tournant à gauche, palier en équerre.

Cage éclairée par des fenêtres au Nord et à l'Est.

- limon anglais,

- rampe en fer continue,

- main courante tournante en bois,

- marches et contre-marches de bois; marches

à nez saillant profilé en quart de rond.

b) Deuxième et troisième étages

Aménagement en appartements.

C - AILE NORD- Pièce Sud : séjour

- * Sol pavé de petits mallons carrés,
- * plafond à poutres transversales et solives,
- * pièce très éclairée : porte-fenêtres, fenêtre et porte à l'Ouest, porte-fenêtres à l'Est,
- * contre le mur Sud est plaqué un lambris de cheminée, sans foyer ni conduit. Cf sous-dossier "cheminée 04",
- * à gauche du lambris de cheminée, une porte à vantail ancien (cf sous-dossier), donne accès à l'escalier dérobé.

- Pièce centrale : débarras

- * Sol cimenté,
- * murs crépis,
- * plafond à deux poutres longitudinales et solives,

- Pièce Nord -: débarras

- * Sol en terre battue,
- * murs enduits,
- * plafond à deux poutres transversales et solives,
- * éclairage par une petite fenêtre rectangulaire à ébrasement biais et chambranle de bois, à l'Ouest,
- * dans le mur Est est pratiqué une niche rectangulaire à trois niveaux séparés par des dalles de schiste pourpre,
- * mur Nord : cheminée affleurée accostée de deux niches carrées à chambranle de bois. Cf sous-dossier "cheminée 05".

III - NOTE DE SYNTHÈSE

Le château de Mainteniac est un édifice qui fut transformé de façon importante tant intérieurement qu'extérieurement, au début du XIX^{ème} siècle lors de l'adjonction du corps postérieur.

L'enveloppe actuelle date du XVII^{ème} siècle (forme de la toiture, décor des lucarnes) mais le perron principal et tout l'habillage intérieur ont été ajoutés au début du XIX^{ème} siècle (les mêmes lambris se retrouvent dans une pièce de l'étage noble du corps postérieur et dans les pièces du corps principal).

L'intérêt de l'édifice réside donc plus dans son implantation et dans la disposition générale de ses dépendances que dans son architecture.

IV - DOCUMENTATION1 - SOURCESA. MANUSCRITES

- Archives Départementales d'Ille et Vilaine.

Série C liasse 4553

Rôles et déclarations des biens de la noblesse de la paroisse de Pléchâtel . - 1751.

Série E

4 E 676 (minute du notaire Gohier)

Marché entre le s^r de Mainténiac et Robert LEMOIGNEAU, tailleur de pierre, pour la fourniture et la pose des pierres des deux portes et des deux vitres de la chapelle de Mainténiac.- 11 août 1670.

Série G

G 520^D

Acte de fondation de la chapelle de Mainténiac, dédiée à Saint-Sauveur. - 5 août 1670.

Augmentation de la chapellenie de Mainténiac.

12 juillet 1683.

Série H

3 H 150

Sentence de la Réformation portant la réception de l'aveu de pléchastel.- 24 mai 1681. Aveu rendu au Roi par Claude de Kernezné, prieur de Pléchâtel.

- Bibliothèque Municipale de Rennes.

Ms 192. Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne du XV ème et du XVI ème siècles, faites par évêché et par ordre alphabétique des paroisses dans chaque évêché.

B. IMPRIMEES

- Anciens Registres Paroissiaux de Pléchâtel, publiés par PARIS - JALLOBERT (Paul).- Rennes, Plihon et Hervé, 1893. 120 p.

- Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne publié par COURSON (Aurélien de). Paris, librairie impériale, 1863. 2 tomes.

2. - TRAVAUX HISTORIQUES

BANEAT (Paul).- Le département d'Ille et Vilaine, histoire, archéologie, monuments.- Rennes, Larcher, 1927, 4 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON (Ch^{ne} Amédée). Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon.- Rennes, Catel, 1886, 528 p.

KERVILER (René de) .- Répertoire de biobibliographie bretonne. Livre premier : les bretons. Rennes, Plihon et Hervé, 1886-1907. 47 fascicules, de A à Grel.

V - ANNEXES

DEPENDANCESI - HISTORIQUE

Nous ne possédons aucun renseignement sur la construction des différents corps de bâtiment. L'actuel pressoir, qui jouxte la chapelle, n'était cependant pas construit en 1837 (Cf plan cadastral).

II - DESCRIPTION1 - Situation : cf "plan de situation" du dossier.

- Au Nord : cellier, - anciennes écuries, garage, étable - ,
- Au Sud : remise et pressoir.

2 - Matériaux

- Murs : appareil irrégulier petit et moyen de grès armoricain et de schiste,
- Ouvertures à linteau et chambranle (lucarnes) de bois, sauf la porte du cellier à linteau de schiste pourpre.

3 - Parti général, plan, coupe

- Bâtiments de plan rectangulaire à comble à surcroît, aspectés vers la cour intérieure, couverts de toits à croupes.
- Le bâtiment utilisé comme pressoir est subdivisé par un mur de refend ménageant un petit logis.
- Accès aux combles soit par des échelles extérieures, soit par des escaliers intérieurs de bois.

4 - Elévations extérieures

Les façades sont ouvertes irrégulièrement de portes charretières et de portes piétonnes, les seuls éléments régulateurs étant les lucarnes passantes en charpente, à toit à croupe débordant (sauf pour le cellier).

5 - Parties hautes

Toitures à croupes et coyaux, en ardoises; faitages de tuile.

- Charpente du cellier : trois fermes et fermes de croupe, à entrain retroussé, poinçon moisé. Contreventement par sous-faitière et goussets. Assemblages par tenons-mortaises chevillés.

- Charpente de l'étable, écurie, remise : Cf croquis en Annexe.

III - NOTE DE SYNTHESE . / .

IV - DOCUMENTATION . / .

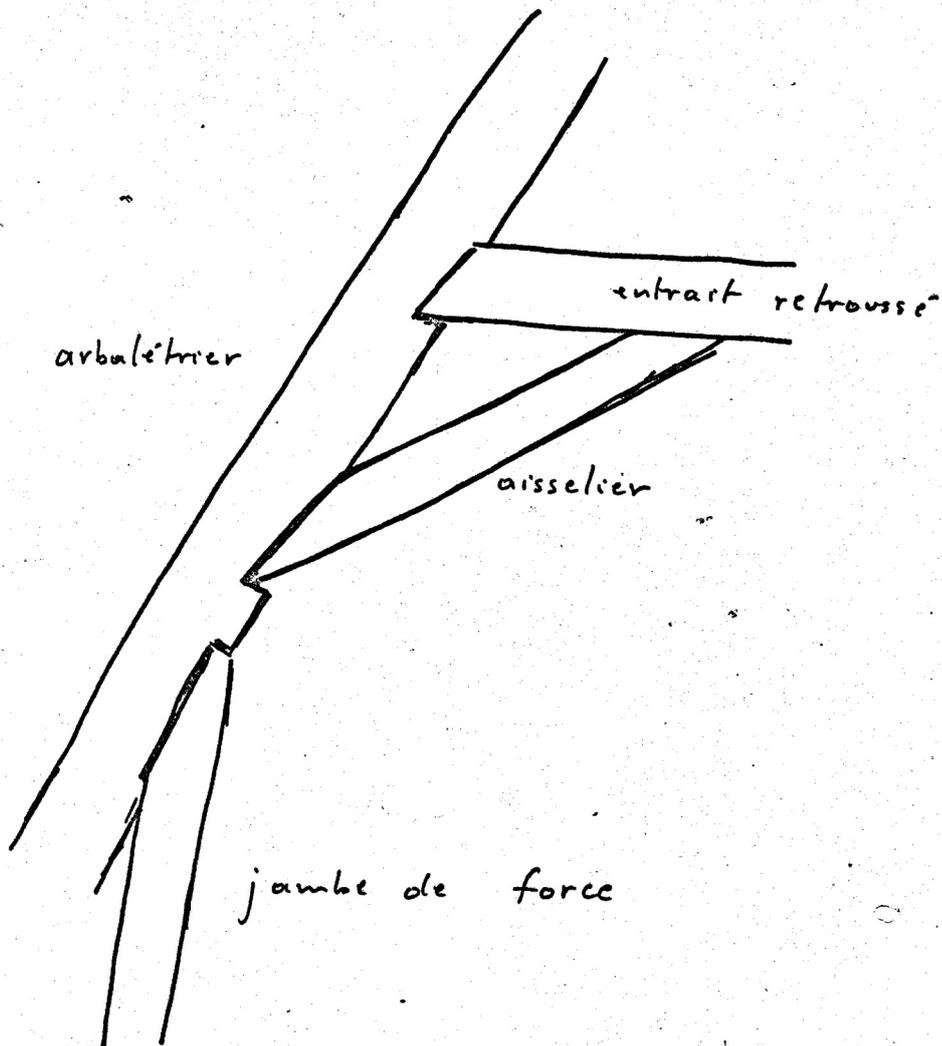
V - ANNEXE . / .

35 - Pleichâtel - Mainténiac
château
dépendance

35-01

35-01

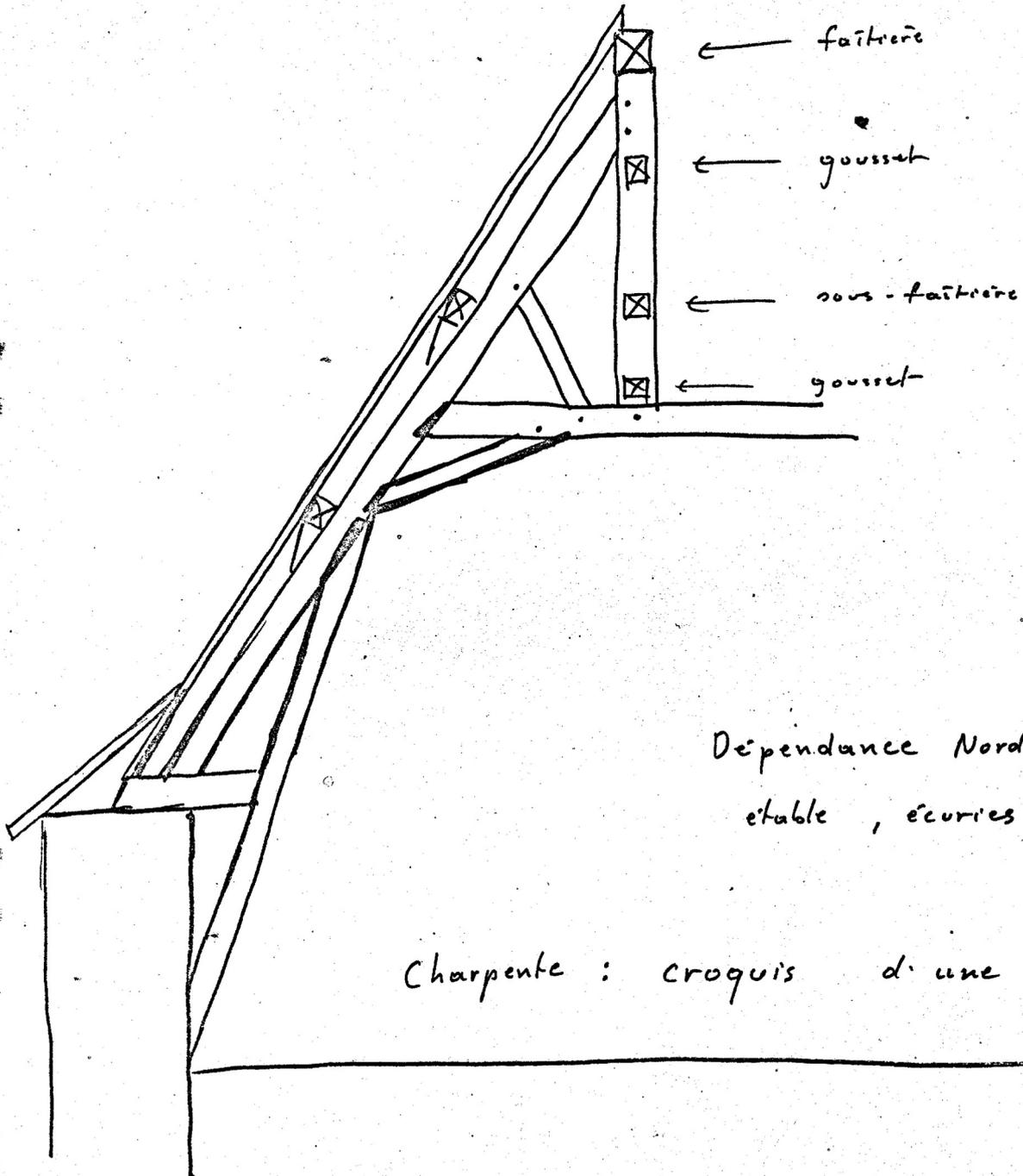
V - Annexe



Dépendance Nord - Ouest :
étable - écuries - remise

croquis de charpente : détail d'assemblages

V - Annexe



Dépendance Nord - Ouest ;
étable , écuries , remise

Charpente : croquis d'une ferme

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .

2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La date de la construction de la chapelle de Mainténiac nous est bien connue par deux textes :

l'un, du 5 août 1670, est un acte de fondation de deux messes "dans la chapelle que lesdits s^r et dame de Mainténiac feront bastir et construire de neuf dans l'an prochain en leur dite maison de Meinteniac sous le patronage et invocation de Nostre Sauveur Jesus-Christ" (1).

Le sieur de Mainténiac montre immédiatement qu'il veut mener à bien ce projet puisque le 11 du même mois, il passe marché avec Roberd Lemoigneau, marchand et tailleur de pierres pour la fourniture, la taille et la pose de deux portes de "pierre de grain" et deux "viltraux de tuffeau" (2). Les deux portes auront six pieds de hauteur et de largeur l'une quatre pieds, l'autre trois pieds et les crochets des portes auront l'épaisseur des murailles, c'est-à-dire deux pieds et demy. Rendez-vous est pris pour le 15 avril 1671 et les conditions de travail et de paiement sont précisées.

Les travaux se déroulent à un rythme que nous ignorons, nous savons toutefois que le 12 juillet 1683, "estant la chapelle présentement bastie et en estat (3), le sieur de Mainténiac augmente la chapellenie par la fondation d'une troisième messe et la dote avec le lieu et métairie noble du Plessix de la Guesdonnière.

Le linteau de la porte principale et la pierre portant une inscription qui le surmonte sont datés 1671.

(1) A.D. Ille et Vilaine, G 520 D, acte de fondation de la chapellenie.

(2) A.D. Ille et Vilaine, 4 E 676, minute du notaire Gohier du marché passé le 11 août 1670.

(3) A.D. Ille et Vilaine, G 520 D, acte de fondation, prise de possession de la métairie, 3 bannyes et certificat final.

II - DESCRIPTION1 - SITUATION

Cf rubrique "Situation" du dossier.

2 - MATERIAUX

- Extérieur : Murs crépis; des détériorations du crépi laissent voir par endroit un appareil moyen et petit, irrégulier, de schiste et grès armoricain.

- Intérieur : crépi imitant la pierre.

- Sol cimenté.

- Ouvertures : portes en granit, fenêtres en tuffeau.

- Toiture en ardoise.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE - ELEVATIONS INTERIEURES -

Petit édifice (10 mètres X 7,2 mètres) de plan rectangulaire allongé Nord-Sud, à chevet à trois pans, accosté à l'Est d'une sacristie de plan sensiblement carré (4 mètres X 4,20 mètres), et couvert d'une haute toiture à croupe simple au Nord et croupe à trois pans au Sud, sommée d'un lanternon de charpente.

Le chœur liturgique est limité par une estrade et une table de communion. L'accès à l'intérieur de l'édifice se fait par une porte axiale au Nord et une porte à l'angle Nord-Ouest. Dans le mur Est, une porte à ébrasement biais communique avec la sacristie.

La nef est couverte d'un lambris en arc surbaissé à croupe simple au Nord, à croupe polygonale au Sud.

L'édifice est éclairé par un oculus à ébrasement biais, situé au nu de la porte Nord et par deux fenêtres en plein cintre à ébrasement biais feuilluré ouvertes dans les pans latéraux du chœur. La fenêtre droite ouvre actuellement sur une dépendance accolée à la chapelle (Cf photo n° 46).

La porte Nord est à ébrasement intérieur droit et linteau échancré, la porte Ouest (cf photo 48) à ébrasement droit couvert d'un arc en arrière-voussure de Marseille

Contre le pan axial du choeur s'appuient un autel et un retable. Dans le pan latéral droit une crédence est ménagée (cf photo n° 49):

- H. 0,35 mètre, L. de la base 0,35 mètre,
- ébrasement droit, arrière voussure en arc surbaissé,
- accostée de deux pilastres à chapiteau ionique,
- peinture intérieure en ciel étoilé,

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES Cf photos nos 42,43,44

Les chaînages d'angle et les chambranles des ouvertures sont harpés, soit en tuffeau (fenêtres), soit en granit (les deux portes), soit en crépi moulé (chaînage Nord et oculus). Les ébrasements extérieurs de l'oculus et des fenêtres sont identiques aux ébrasements intérieurs.

La porte Ouest, rectangulaire, à linteau monolithe daté 1671 est sommée d'une pierre monolithe en arc surbaissé portant une inscription (cf photo et Annexe 2).

Extérieurement la porte Ouest est en plein cintre.

Les murs Nord et Sud de la sacristie sont ouverts de petites fenêtres rectangulaires à linteau et appuis de bois. Des barreaux de fers carrés sur angle scellés entre tableaux protègent la fenêtre Sud.

5 - PARTIES HAUTES

La charpente , lambrissée, n'est pas visible.

Toiture : ardoise, faitage en tuiles vernissées, épis de zinc (l'épi Sud est sommé d'un globe ajouré amorti par une croix

Ecoulement des eaux par débordement des rives du toit à coyaux. Les coyaux reposent sur une sablière extérieure profilée en doucine, soutenue par des corbeaux de bois.

Lanternon de plan hexagonal composé d'un socle essenté d'ardoises, d'une chambre de cloche ouverte sur deux niveaux (baies en arc surbaissé et oculi ovales).

et d'une toiture en coupole sommée d'un épi de faitage.

Toiture de la sacristie à deux versants et croupe Est, à coyaux.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

Sacristie

Le sol de la sacristie est en léger contrebas par rapport à celui de la chapelle, deux marches dans l'embrasure de la porte rattrapent la différence de niveau.

- Sol pavé de petits mallons,
- plafond en parquet soutenu par deux poutres,
- éclairage par deux fenêtres, au Nord et au Sud, rectangulaires, ébrasement biais et appuis de schiste, à linteaux de bois.

III - NOTE DE SYNTHESE

La chapelle de Mainteniac, datée avec précision est un point de repère pour l'architecture religieuse mineure de la région en raison de la qualité de sa construction et du bon état de sa conservation. Le type de toiture à croupe simple, croupe polygonale et lanternon se retrouve notamment au château de la Pommerais en Messac (Cf dossier d'Inventaire).

Cet édifice est cependant le seul dans le canton de Bain de Bretagne à résoudre le problème de la sacristie par la solution du petit édicule accolé, hors oeuvre.

IV - DOCUMENTATION

Cf titre IV du dossier.

V - ANNEXES

Marché passé le 11 août 1670 entre François Chérel, sieur de Mainténiac et Roberd Lemoigneau, tailleur de pierres.

" Le onzième jour d'aoust mil six cents soixante et dix après midy devant nous notaires royaux de Rennes soussignés ont comparu en leur personne noble homme François chereil, sieur de Mainteniac, demeurant à sa maison près le carefour de la Cherbonnerie, paroisse de Saint-Germain d'une part et Roberd Le moigneau, marchand et tailleur de pierre, demeurant aprèsant aud. rennes proche la porte et église de Toussaints d'autre part entre lesquelles cest faict et passé le presant acte de marché qui ensuult par lequel ledict lemoigneau promet et s'oblige audit sieur de mainténiac de luy faire et fournir deux portes de pierre de grain de six pieds de hauteur chacune aveq leurs seillettes dessus et dessous, l'une de quatre pieds de laize et l'autre de trois pieds aussi de laize et pour cet effet lesdites seillettes auront cinq et quatre pieds, les crochets desquelles portes feront l'épaisseur des murailles, lesquelles seront de deux pieds et demy et outre s'oblige ledit lemoigneau de fournir audit sieur chérel un demy cent de tuffeau garny pour faire deux viltraux, le tout tant pour faire les dites portes que viltraux à la chapelle qu'il prétend faire a sa maison de mainténiac, paroisse de Pléchâtel, lesquelles portes de pierre de grain ledit lemoigneau rendra taillées mesme le tuffeau pour faire lesdits deux viltraux et les mettra et rendra en place avec l'ayde des maçons qui bastiront et construiront ladite chapelle pour lesquels tuffeaux et pierre de grain iceluy lemoigneau randra au port de messac seules dans le quinzième jour du moys d'avril prochain venant à peine de tous dépans, dommage et intérests, passé de quoy ledit s.^r de Mainténiac les fera conduire et charroyer à sadite maison à ses frais, ou ledit Lemoigneau se transportera pour tailler ledit tuffeau à ses frais, fors qu'il sera nosry par iceluy sieur chereil pour le prix et scellaire de tout quoy, ils en ont convenu et accordé de la somme de soixante et six livres, laquelle somme de soixante et six livres, ledit s.^r de Mainteniac s'oblige payer audit lemoigneau, scavoir une moitié lorsque ledit tuffeau sera sur le lieu et l'autre moitié lorsqu'il sera taillé ...

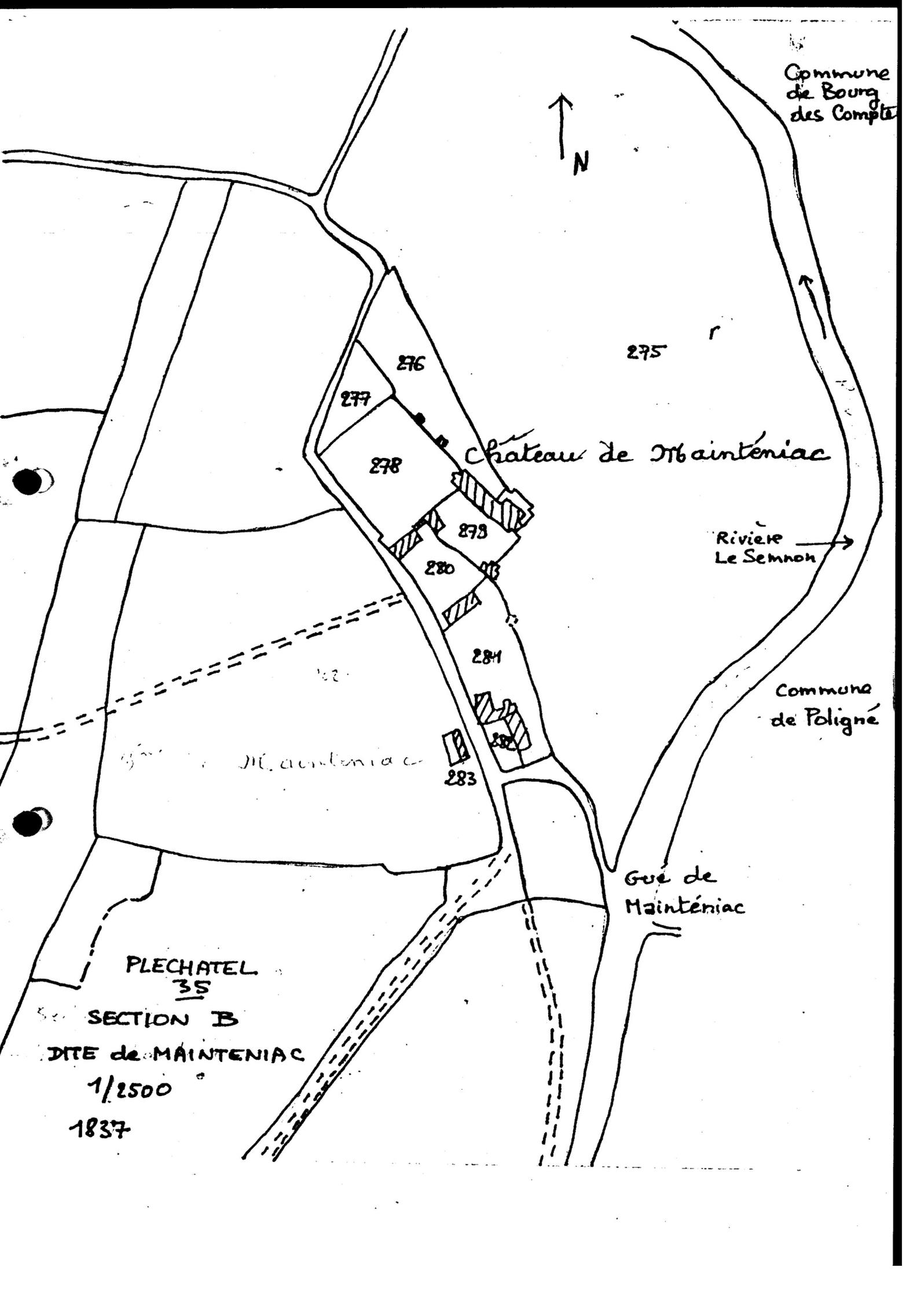
35 - Pléchâtel - Mainténias
Château
- chapelle -

35-01

38-06

DEO·SALVATORI
SACELLVM·SEQVE·DICANT
FRANCISCVS·CHEREIL·ET·THOMA
BVSSONNAIS·SVB·PROTECTIONE
ANGELI·CVS·TODIS·ANNO·1671

Au Dieu Sauveur, François Chérel
et Thoma (sse) Bussonnais vouent le
petit sanctuaire et eux-mêmes, sous la
protection de l'Ange Gardien - En
l'année 1671 -



Commune de Bourg des Comptes



275

276

277

278

279

280

281

283

Château de Mainténac

Rivière Le Semnon

Commune de Poligné

Gue de Mainténac

PLECHATEL
35

SECTION B
DITE de MAINTENIAC

1/2500
1837

Commune de
Bourg des
Comptes



Rivière
Le Semnok

107

81

93

92

94

86

85

château

106

87

104

MAINTÉNIAC

88

105

Puits

102

89

Commune de
Poligné

100

99

90

Gué de
Mainténiaac

PLECHATEL
35

Section B

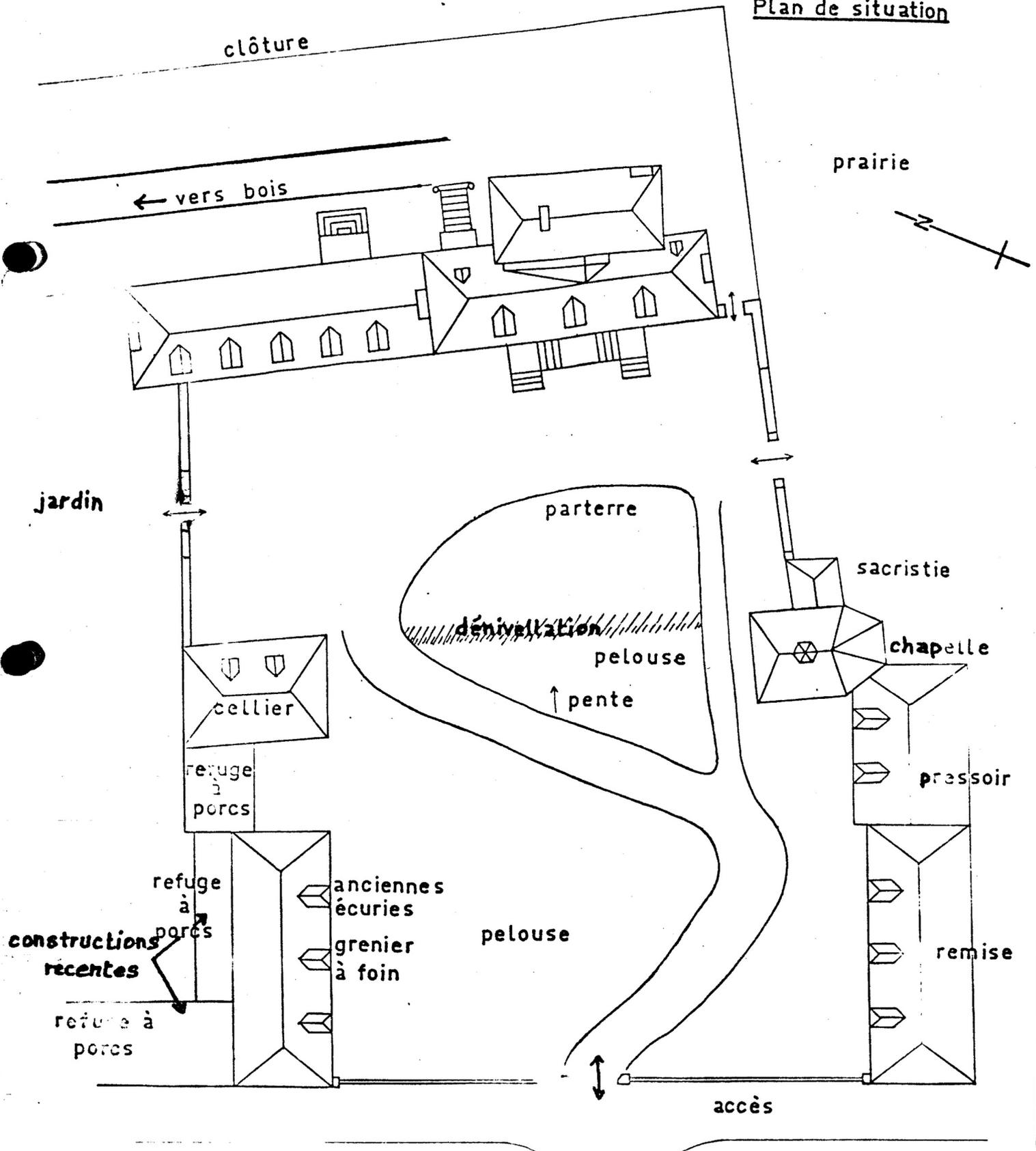
Feuille n°1

1960

1/2500

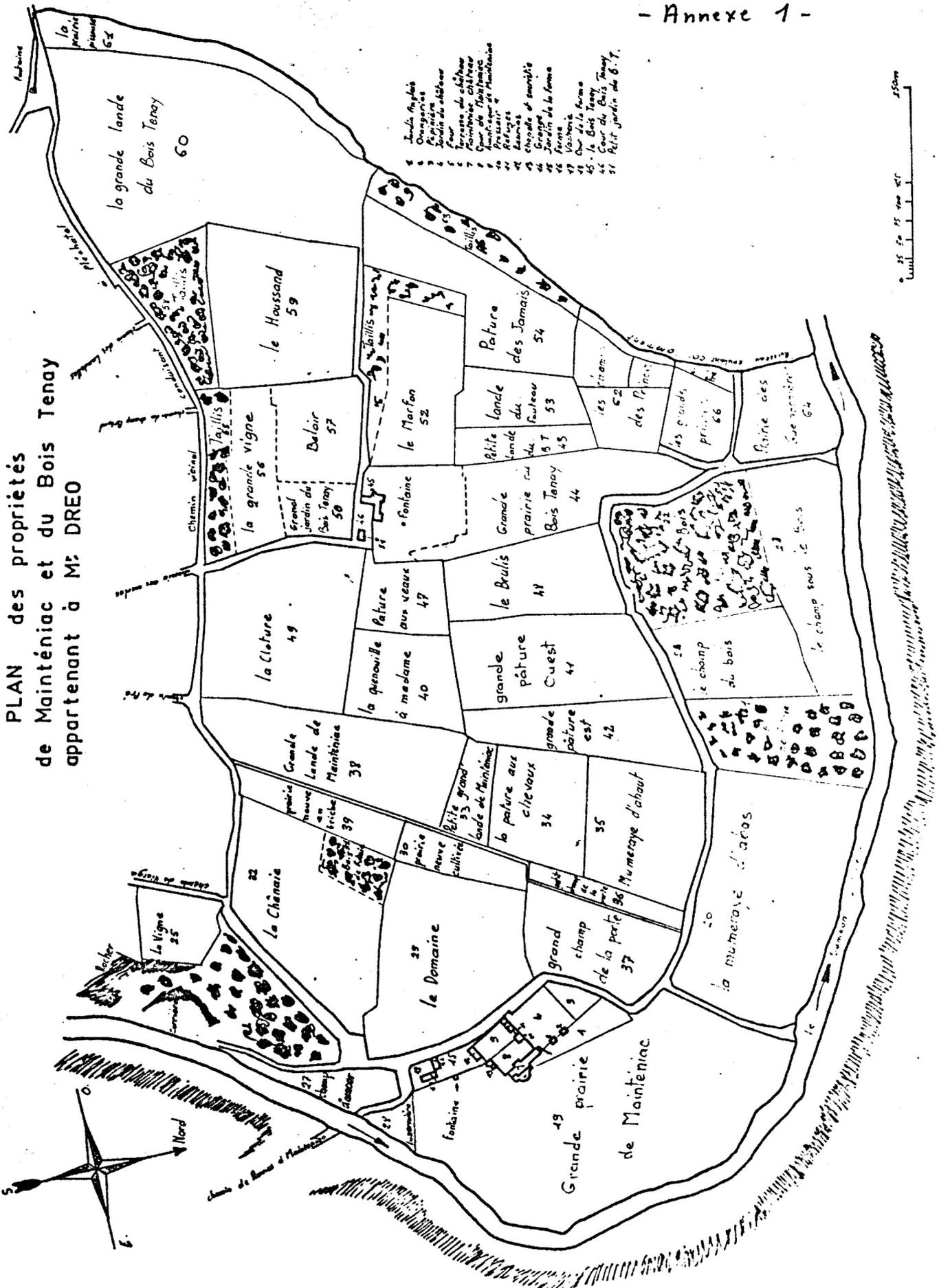
91

Plan de situation



Château

- Annexe 1 -



Château

PERRON PRINCIPAL : Profil d'un balustre

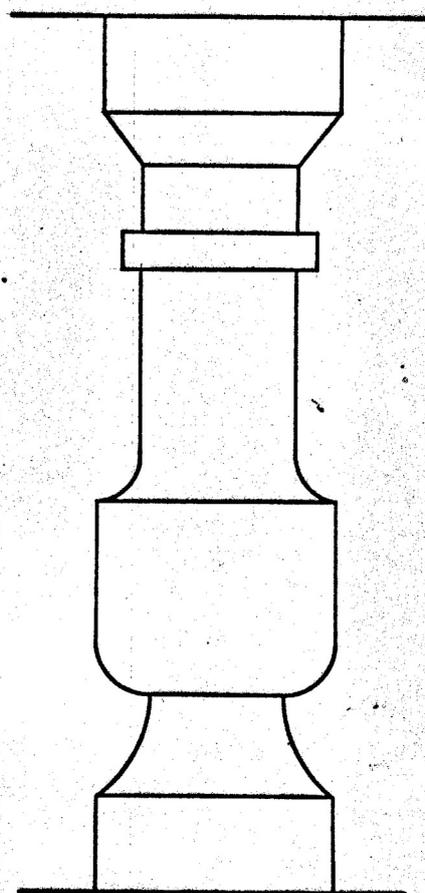


Table des figures :

Pl.1 Plan de situation
84 35 1248 P

Pl.2 Plan du rez-de-chaussee et
coupe V.V. 84 35 1235 P

Pl.3 Plan d'ensemble
84 35 1251 P

Doc.1 Plan ancien des proprietees de
Mainteniac et du bois tenay 70 35 776 V

DOC.2 Repro.Arch.Dep.Ille-et-Vilaine
Ensemble des batiments 69 35 96 V

DOC.3 Repro.Arch.Dep.Ille-et-Vilaine
Corps de logis principal 69 35 95 V

DOC.4 Repro.Arch.Dep.Ille-et-Vilaine
Chapelle 69 35 97 V

FIG.5 Vue aerienne Sud-Ouest
71 35 214 VR

FIG.6 Vue aerienne Nord-Ouest
71 35 215 VR

FIG.7 Vue de situation Ouest
70 35 701 V

FIG.8 Vue de situation Sud
70 35 708 V

FIG.9 Vue de situation Sud-Est
70 35 718 V

FIG.10 Corps de logis : elevation Sud
70 35 705 V

FIG.11 Corps de logis : vue Nord-Est
70 35 822 X.

FIG.12 Vue generale Nord
70 35 821 X.

FIG.13 Vue generale Sud
70 35 720 X.

FIG.14 Pressoir : face Sud
70 35 719 X.

FIG.15 Cour interieure : vue generale
Sud 70 35 704 V

FIG.16 Cour interieure, vue Est-Ouest
70 35 858 V

FIG.17 Cour interieure : vue generale
Sud-Ouest 70 35 707 V

FIG.18 Cour interieure : aile Sud
70 35 706 V

Table des figures : (suite)

FIG.19 Cour interieure : vue
Nord-Ouest 70 35 710 V

FIG.20 Cour interieure :
vue Nord-Ouest 70 35 713 V

FIG.21 Porte de communication entre
la cour et le jardin 70 35 709 V

FIG.22 Facade principale
70 35 702 V

FIG.23 Facade principale : detail,
perron 70 35 717 V

FIG.24 Facade principale : detail,
lucarne 70 35 711 V

FIG.25 Cadran solaire
70 35 703 V

FIG.26 Escalier interieur :
vue generale 70 35 843 V

FIG.27 Salle a manger : cheminee
70 35 838 V

FIG.28 Salle a manger :
porte et lambris 70 35 839 V

FIG.29 Petit salon : cheminee
70 35 840 V

FIG.30 Petit salon : placard
70 35 841 V

FIG.31 Grand salon : cheminee
70 35 842 V

FIG.32 Salle de sejour : cheminee
70 35 823 V

FIG.33 Salle de sejour : cheminee,
detail du piedroit 70 35 820 X.

FIG.34 Salle de sejour : cheminee,
detail de pilastre 70 35 824 V

FIG.35 Salle de sejour : porte
70 35 825 V

FIG.42 Vue generale Nord-Ouest
70 35 716 V

Table des figures : (suite)

FIG.43 Vue generale Nord-Est
70 35 715 V

FIG.44 Vue generale Sud-Est
70 35 714 V

FIG.45 Facade Nord : detail linteau
et inscription 70 35 852 X.

FIG.46 Vue interieure Nord-Sud
70 35 850 V

FIG.47 Vue interieure Sud-Nord
70 35 851 V

FIG.48 Porte Ouest : face anterieure
70 35 855 X.

FIG.49 Choeur : credence
70 35 853 X.

Doc. Vue générale de l'entrée, chapelle
88.35.479 X

Doc. Vue générale 88.35.478 X

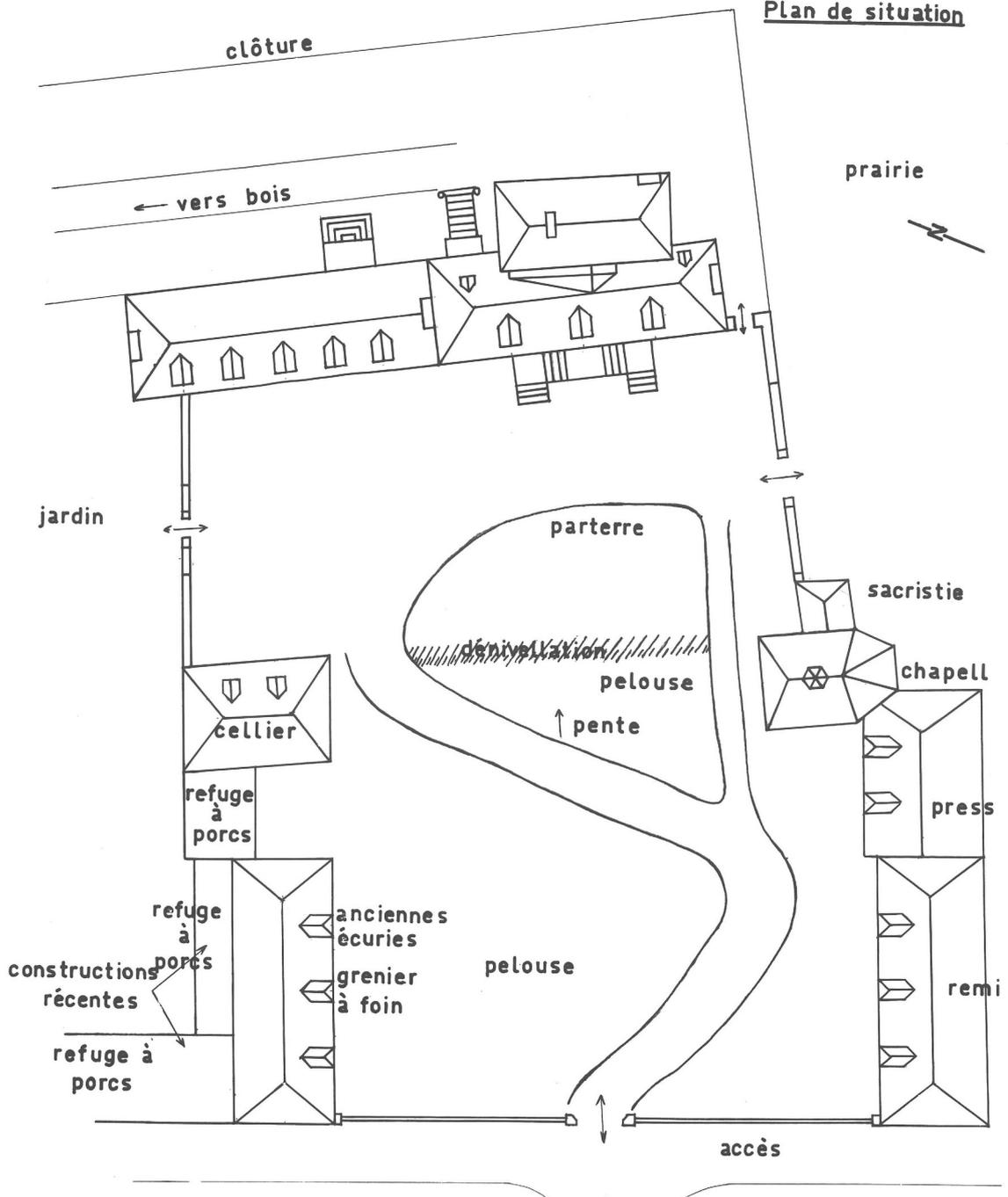
35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

Pl.1 Plan de situation

Cl. Inv. Artur 84 35 1248 P

Demeure
Château

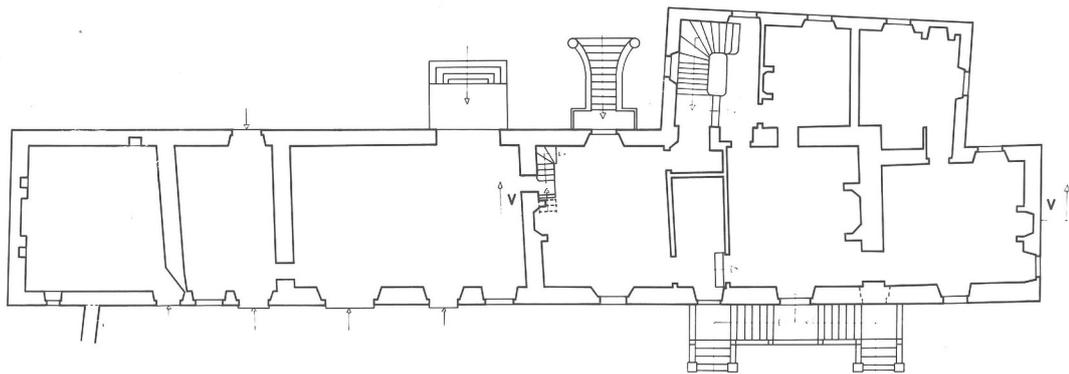
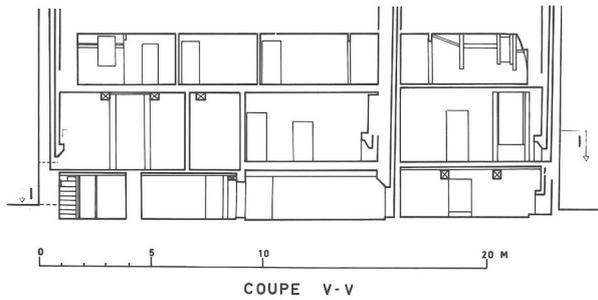
Plan de situation



35 PLECHATEL Mainteniach
CHATEAU

P1.2 Plan du rez-de-chaussée et
coupe V.V.

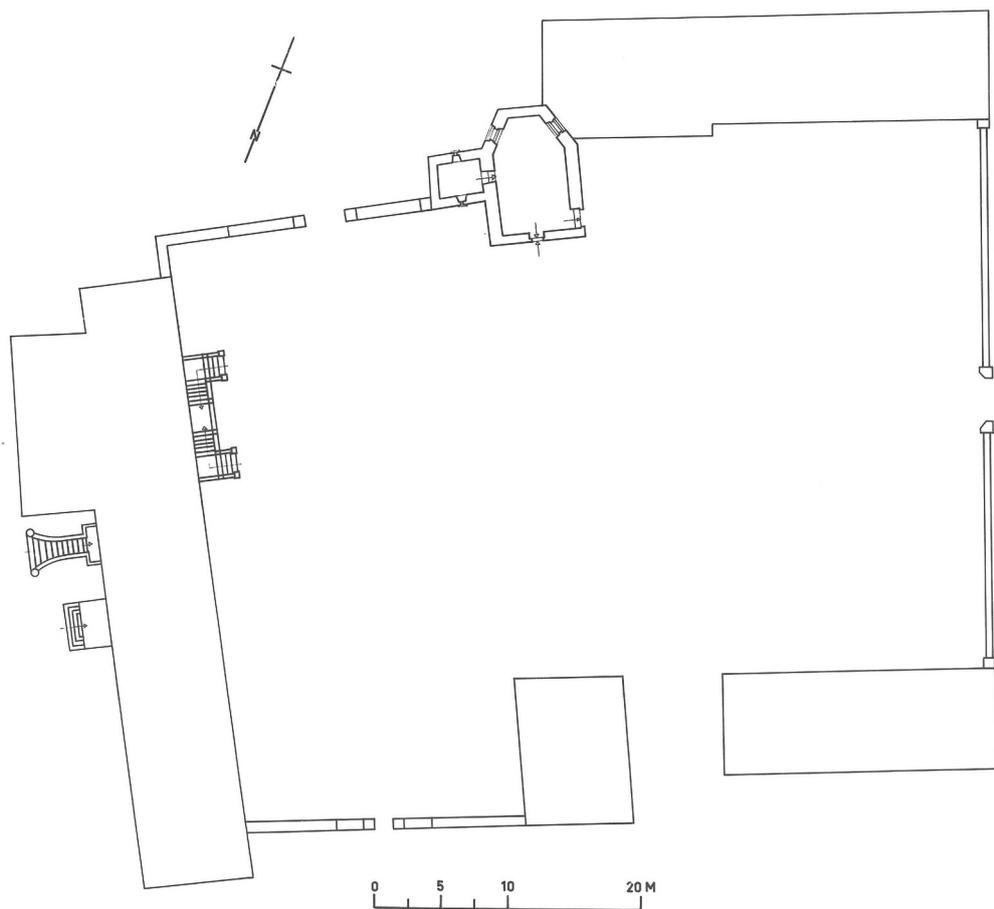
C1. Inv. Artur 84 35 1235 P



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

P1.3 Plan d'ensemble

C1. Inv. Artur 84 35 1251 P



35 - PLECHATEL Mainténiaç
CHATEAU

Doc. Vue générale

Cl. Inv. ARTUR/LAMBART

88.35.478 X

(Repro:Fonds Lagrée)

Pléchâtel (I-et-V.) - Le Château de Mainténiaç

M. J. L. L.



35 - PLECHATEL Mainténiaç
CHATEAU

Doc.Vue générale de l'entrée, chapelle

C1. Inv. ARTUR/LAMBART

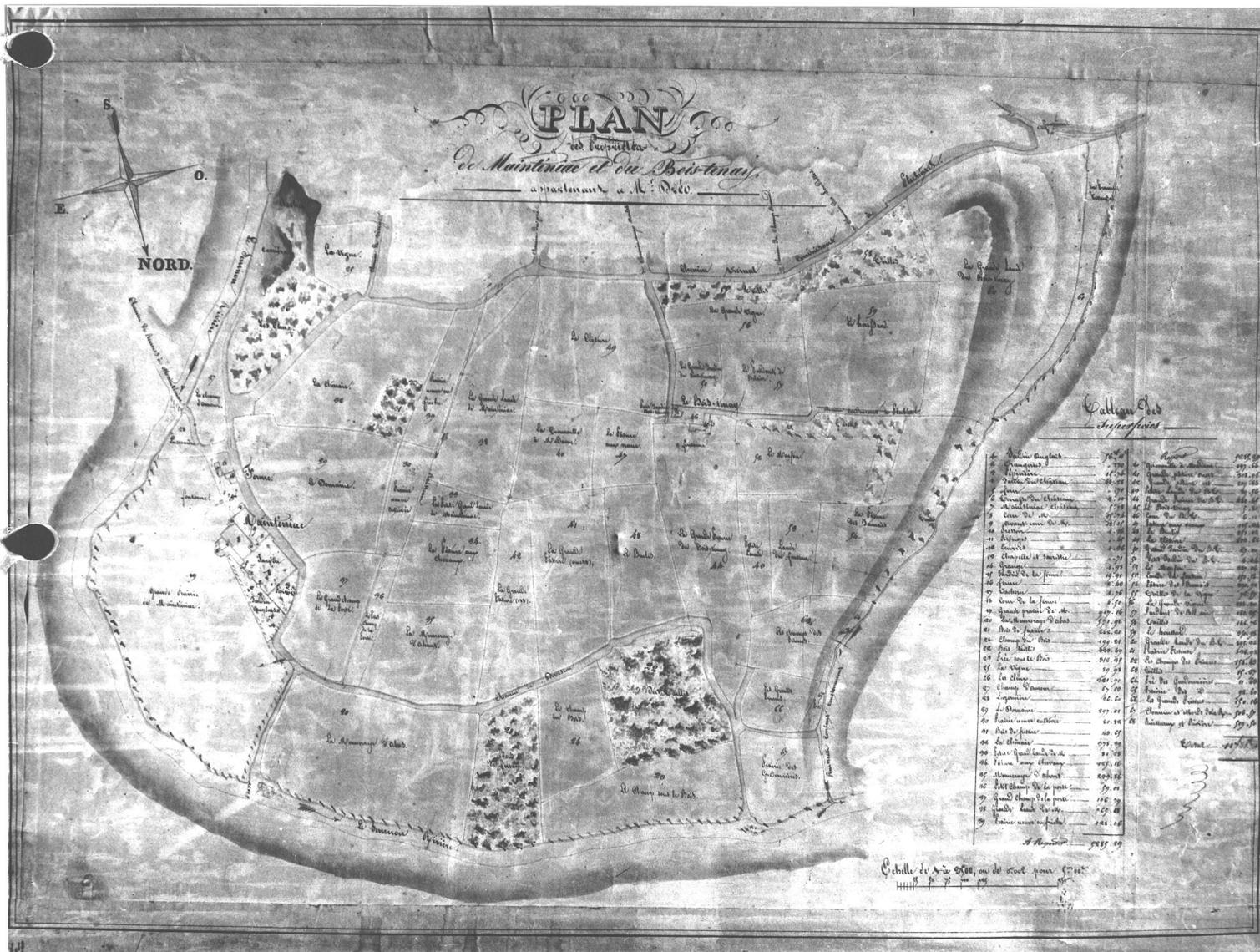
88.35.479 X

(Repro:Fonds Lagrée)



35 PLECHATEL Mainteniach
CHATEAU

Doc.1 Plan ancien des proprietees de
Mainteniach et du bois tenay
Cl. Inv. Artur 70 35 776 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

DOC. 2 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Ensemble des batiments
Cl. Inv. Dagorn 69 35 96 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

DOC.3 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Corps de logis principal
Cl. Inv. Dagorn 69 35 95 V

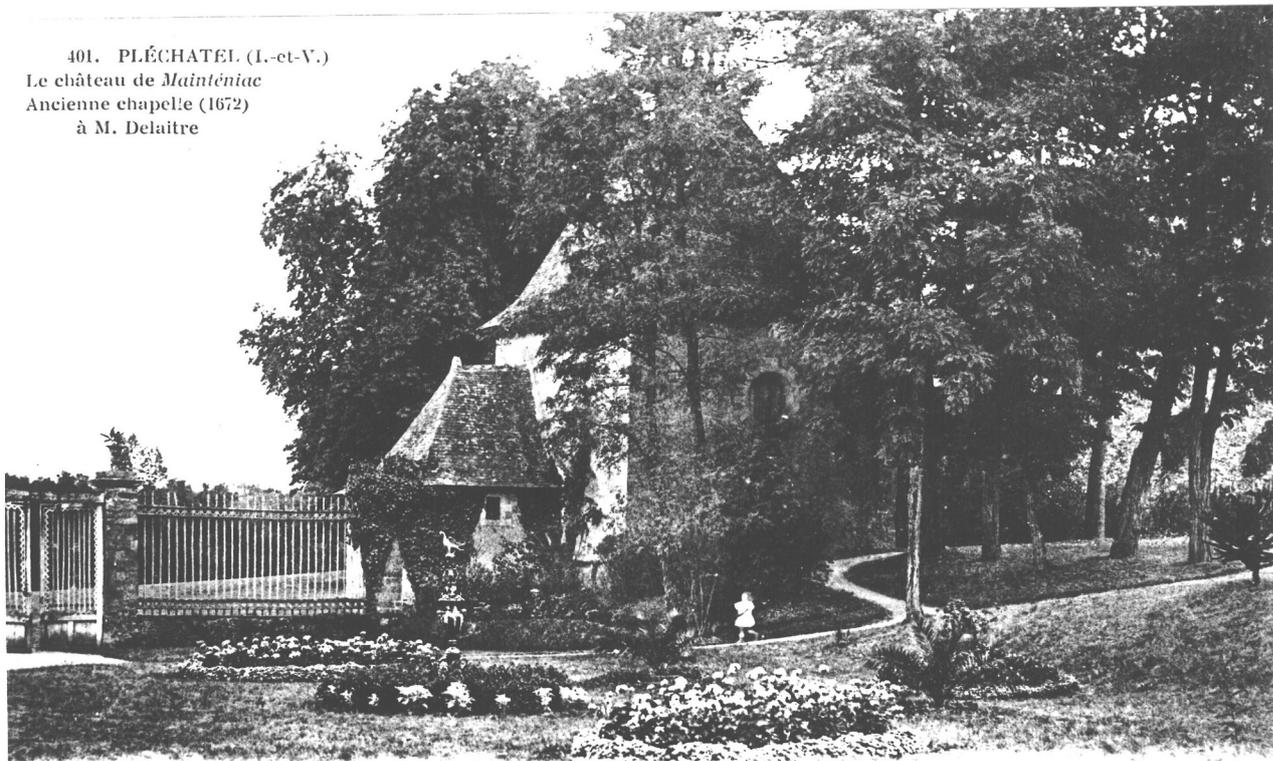


Collection Lacroix, phot., Châteaubriant

35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

DOC. 4 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Chapelle
Cl. Inv. Dagorn 69 35 97 V

401. PLÉCHATEL (I.-et-V.)
Le château de *Mainténiac*
Ancienne chapelle (1672)
à M. Delaitre



Collection A. Dechelette, Rennes

35 PLECHATTEL Mainteniach
CHATEAU

FIG.5 Vue aeriennne Sud-Ouest

C1.G.A.L.A.T. 71 35 214 VR



35 PLECHATEL Mainteniach
CHATEAU

FIG.6 Vue aerielle Nord-Ouest

C1.G.A.L.A.T. 71 35 215 VR



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG.7 Vue de situation Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 701 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG.8 Vue de situation Sud

Cl. Inv. Artur 70 35 708 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG.9 Vue de situation Sud-Est

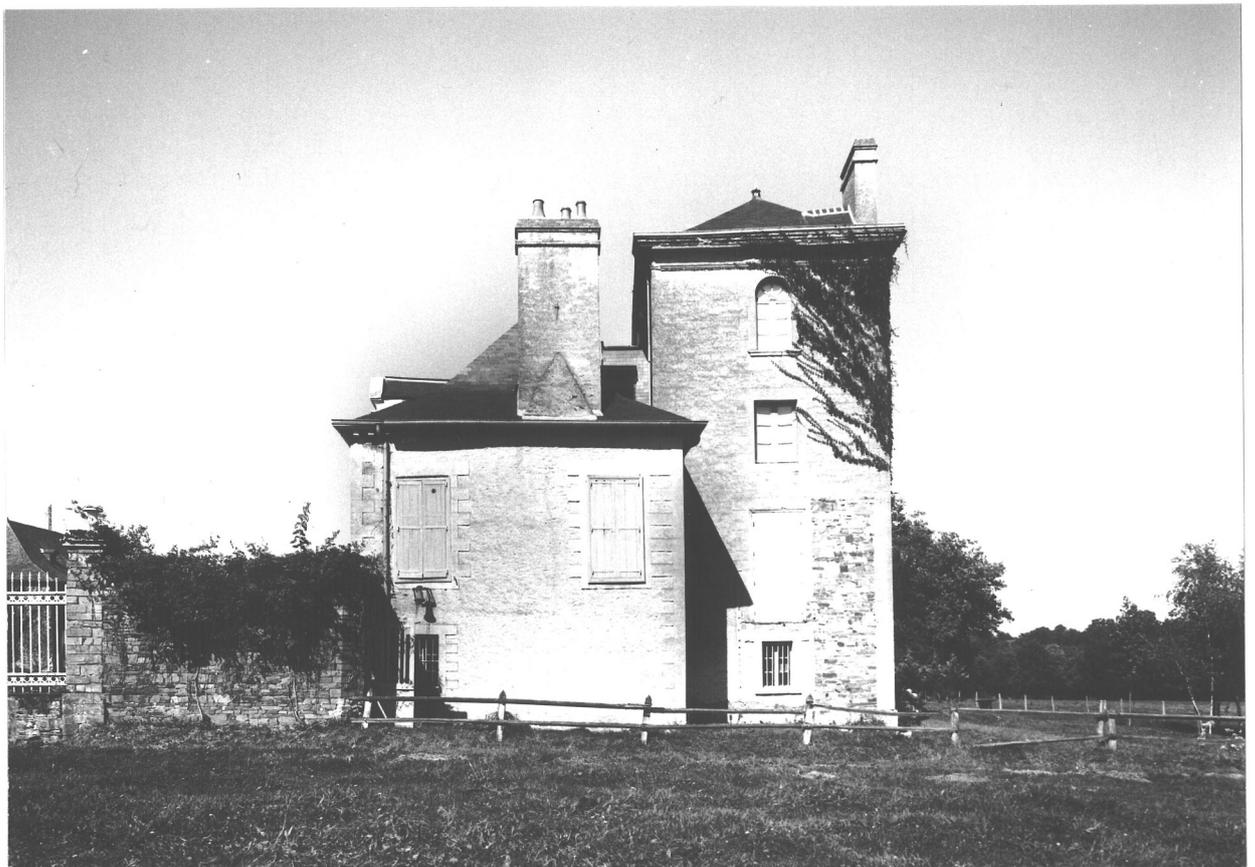
C1. Inv. Artur 70 35 718 *VX*



35 PLECHATEL Mainteniach
CHATEAU

FIG.10 Corps de logis : elevation Sud

Cl. Inv. Artur 70 35 705 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG. 11 Corps de logis : vue Nord-Est

Cl. Inv. Artur 70 35 822 X.



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG. 12 Vue generale Nord

Cl. Inv. Artur 70 35 821 X.



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG. 13 Vue generale Sud

C1. Inv. Artur 70 35 720 X.



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG. 14 Pressoir : face Sud

Cl. Inv. Artur 70 35 719 X.



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG.15 Cour interieure : vue generale
Sud
Cl. Inv. Artur 70 35 704 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG.16 Cour interieure, vue Est-Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 858 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG. 17 Cour interieure : vue generale
Sud-Ouest
Cl. Inv. Artur 70 35 707 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG.18 Cour interieure : aile Sud

Cl. Inv. Artur 70 35 706 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG. 19 Cour interieure : vue
Nord-Ouest
Cl. Inv. Artur 70 35 710 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG.20 Cour interieure :
vue Nord-Ouest
Cl. Inv. Artur 70 35 713 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG. 21 Porte de communication entre
la cour et le jardin
Cl. Inv. Artur 70 35 709 V



35 PLECHATEL Mainteniach
CHATEAU

FIG. 22 Facade principale

Cl. Inv. Artur 70 35 702 V



35 PLECHATEL Mainteniach
CHATEAU

FIG. 23 Facade principale : detail,
perron
Cl. Inv. Artur 70 35 717 V



35 PLECHATEL Mainteniach
CHATEAU

FIG. 24 Facade principale : detail,
lucarne
Cl. Inv. Artur 70 35 711 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU

FIG. 26 Escalier interieur :
vue generale
Cl. Inv. Artur 70 35 843 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 42 Vue generale Nord-Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 716 V



35 PLECHATTEL Mainteniach
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.43 Vue generale Nord-Est

Cl. Inv. Artur 70 35 715 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.44 Vue generale Sud-Est

Cl. Inv. Artur 70 35 714 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU : CHAPELLE

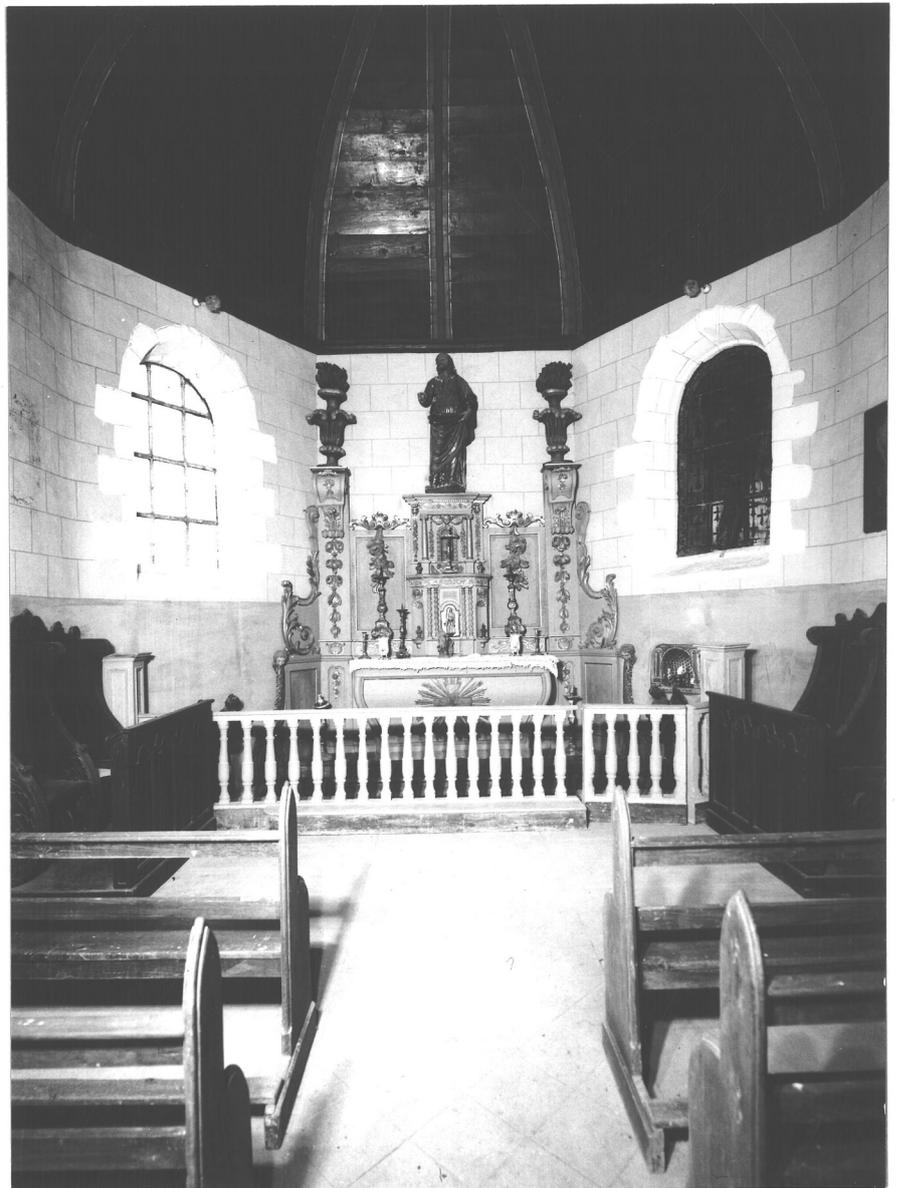
FIG.45 Facade Nord : detail linteau
et inscription
Cl. Inv. Artur 70 35 852 X.



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.46 Vue interieure Nord-Sud

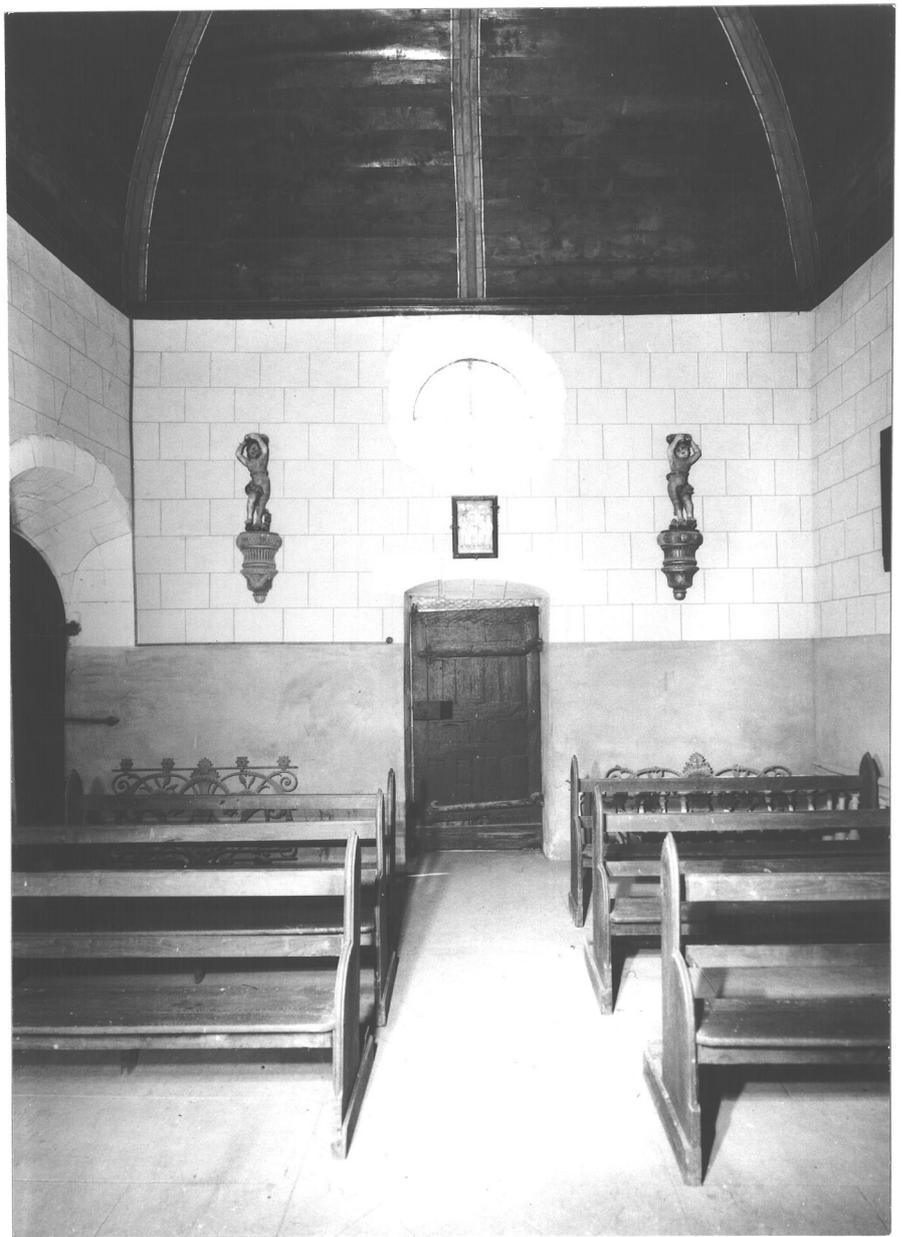
C1. Inv. Artur 70 35 850 V



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.47 Vue interieure Sud-Nord

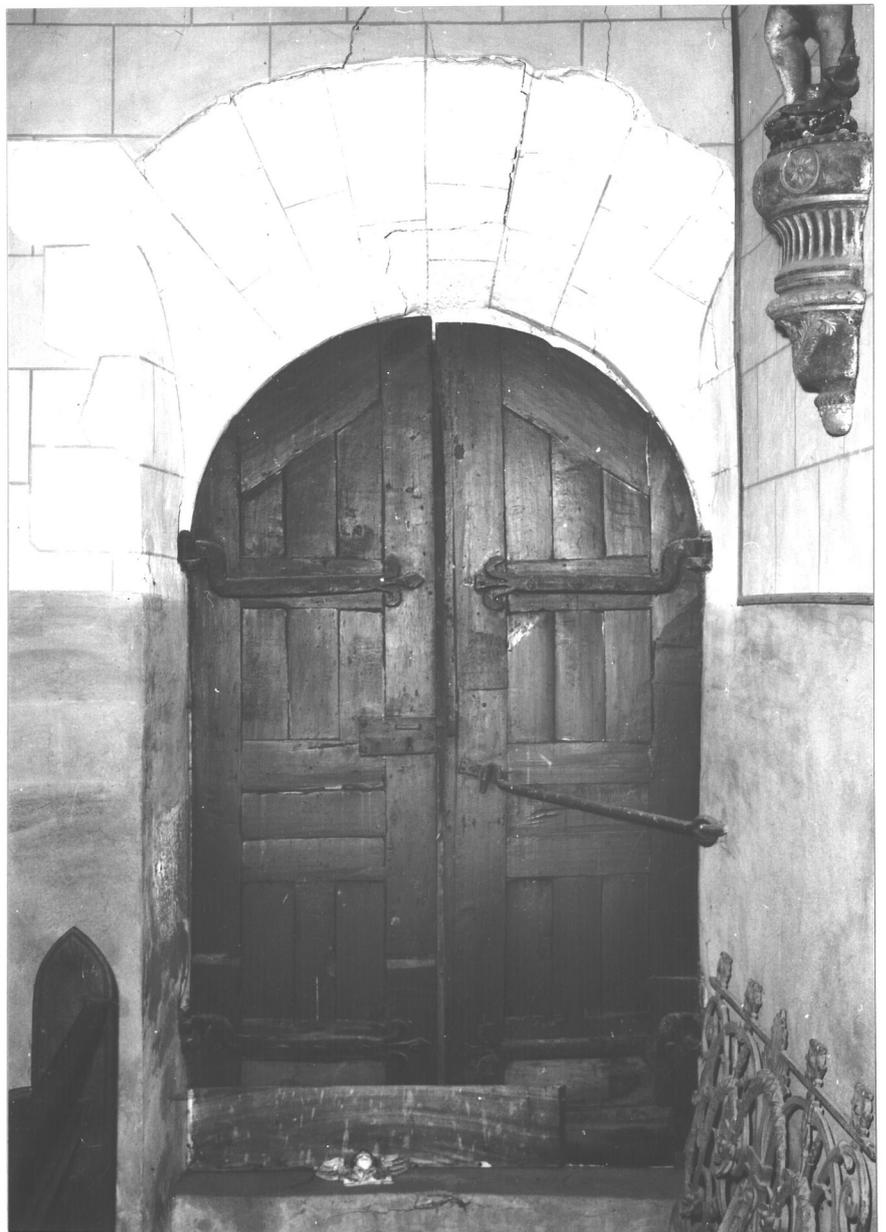
Cl. Inv. Artur 70 35 851 V



35 PLECHATEL Mainteniach
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.48 Porte Ouest : face anterieure

C1. Inv. Artur 70 35 855 X.



35 PLECHATEL Mainteniac
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.49 Choeur : credence

C1. Inv. Artur 70 35 853 X.

